Les randonnées équestres du Var

La ronde des châteaux

Découvrez le château d'Entrecasteaux et les chemins de Salernes et Sillans-la-Cascade à travers le massif forestier à travers un ensemble de collines calcaires boisées de pins d'Alep, de chênes verts et de chênes pubescents.



Cheval au repos sur une terrasse de café à Entrecasteaux avec le château et son jardin en arrière-plan (LL)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Entrecasteaux - Salernes - Sillans-la-Cascade

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking du centre-ville d'Entrecasteaux, sous la poste

Arrivée : Parking du centre-ville d'Entrecasteaux, sous la poste

Parking conseillé : 6°14'26"E – 43°30'55"N

Pratique : Randonnée équestre - Type : Boucle

Distance : 26.4 km - Durée : 5 h

Difficulté : Facile - Dénivelé positif : 685 m

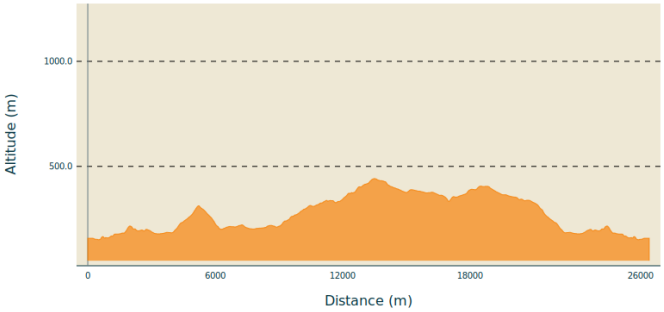

Altitude min 151 m Altitude max 442 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : orange

Partez en direction du château que vous longez sur sa gauche. Le château d'Entrecasteaux, ancienne forteresse du XIe siècle est un chef- d'œuvre de l'architecture provençale, avec ses jardins dessinés par Le Nôtre et sa glacière en rotonde du XVIIIe siècle, inspirés par Versailles. Prenez un peu de temps pour l'admirer.

En sortant du parking, prenez à droite et continuez tout droit jusqu'à l'ancienne porte en pierre, et tournez encore à droite. Vous rejoignez le poteau flèche "La Sanglière" (1) prenez à gauche, continuez jusqu'en haut du chemin, puis à droite (2) et enfin à gauche (3) pour rejoindre le les flancs du village avec une vue superbe sur le château.

A l'issue, vous arrivez dans une zone résidentielle que vous devez traverser avec prudence, donc prenez à droite et continuez tout droit vers un petit sentier étroit entre 2 clôtures (4).

Au poteau flèche "Le Grand pré" dirigez vous vers "Salerne-Village 8,3 km" et soyez prudent en traversant la D50. Vous évoluez sur une route peu fréquentée et goudronnée jusqu'au poteau flèche "Les Subières n°226" tournez à gauche direction "Sillans-la-Cascade 10,1 km" (5). Patience plus que 200 m avant de quitter le goudron.

Après ces 200m, prenez le petit chemin sur la droite (6), attention il n'est pas très visible. Vous rejoignez ainsi le poteau flèche "Gayen n°229" suivre "Salernes-Village 4,5 km" et vous quittez enfin le goudron.

Le chemin est caillouteux, pentu mais ne présente aucune difficulté sur environ 700 m. A votre arrivée au poteau flèche "Le Serre n°230" (7), prenez à droite vers Salernes. Ce single peut être glissant selon les saisons, et comporte quelques rochers et dalles rocheuses.
A l'issue de ce sentier vous retrouvez la route goudronnée.

Continuez ensuite en traversant la zone résidentielle pour atteindre le poteau flèche "L'Iscle" (8) direction Salernes. A l'intersection entre le Chemin des Grangues et celui du Serre (9), prenez à droite pour rejoindre le Maison de la Céramique Terra Rossa de Salernes à 1 km. Des barres d'attache vous attendent pour y faire une halte culturelle.

Après cette pause, continuez votre chemin en longeant la rivière de la Bresque juste après le poteau flèche "Le Musée n°231" qui vous emmène vers Sillans-la-Cascade - Village par Courourette.
A la passerelle, descendez de cheval pour plus de sécurité et arrivée à la porte cochère, prenez à gauche continuez sur 200 m pour tourner à gauche avant le rond-point (10).

Arrivée à la piscine de la Muie, vous pouvez profiter de la baignade en période estivale, mais

attention pas votre cheval.

De retour en selle, vous grimpez vers le massif sur environ 6 km. Au km 3 (11), à l'intersection prenez à droite puis à gauche 180 m plus loin. Attention à respecter les propriétés privées qui bordent ce sentier. Vous arrivez sur le chemin de Courourette, vous pouvez observer les vestiges de maisons en pierres anciennes entourées de végétation où il est interdit de s'approcher du fait de leur fragilité. Attention aux branches basses.

A la sortie de ce sentier, prenez à gauche et montez vers la piste caillouteuse sur votre droite (12) sur environ 600m, avant de bifurquer sur le petit sentier à droite (13).
Vous évoluez sur un petit single ombragé, pour descendre vers le chemin de Riforan.

Tournez ensuite à gauche (14) direction "Entrecasteaux - Village", ce chemin ne comporte aucune difficulté et vous permet de galoper sur environ 2 km jusqu'au poteau flèche "BELLEVUE" n°233 et tourner à gauche (15).

Après 400 m empruntez le sentier de droite (16) pour éviter la route goudronnée, attention aux branches et à la piste légèrement accidentée. A l'issue, vous retrouvez la route sur 600 m, avant de tourner à droite (17). Pensez à suivre le balisage peinture.

Vous commencez l'ascension d'un chemin agréable, à travers la forêt de pins et de chênes. Attention, le chemin est caillouteux surtout dans la dernière descente. Suivez les balises peinture jusqu'à revenir sur vos pas et retrouver le poteau flèche "LE SERRE" n°230 qui vous ramène vers votre parking de départ à environ 5km.

ACCÈS ROUTIER

Rejoindre le centre ville d'Entrecasteaux par la D31.

CARTE

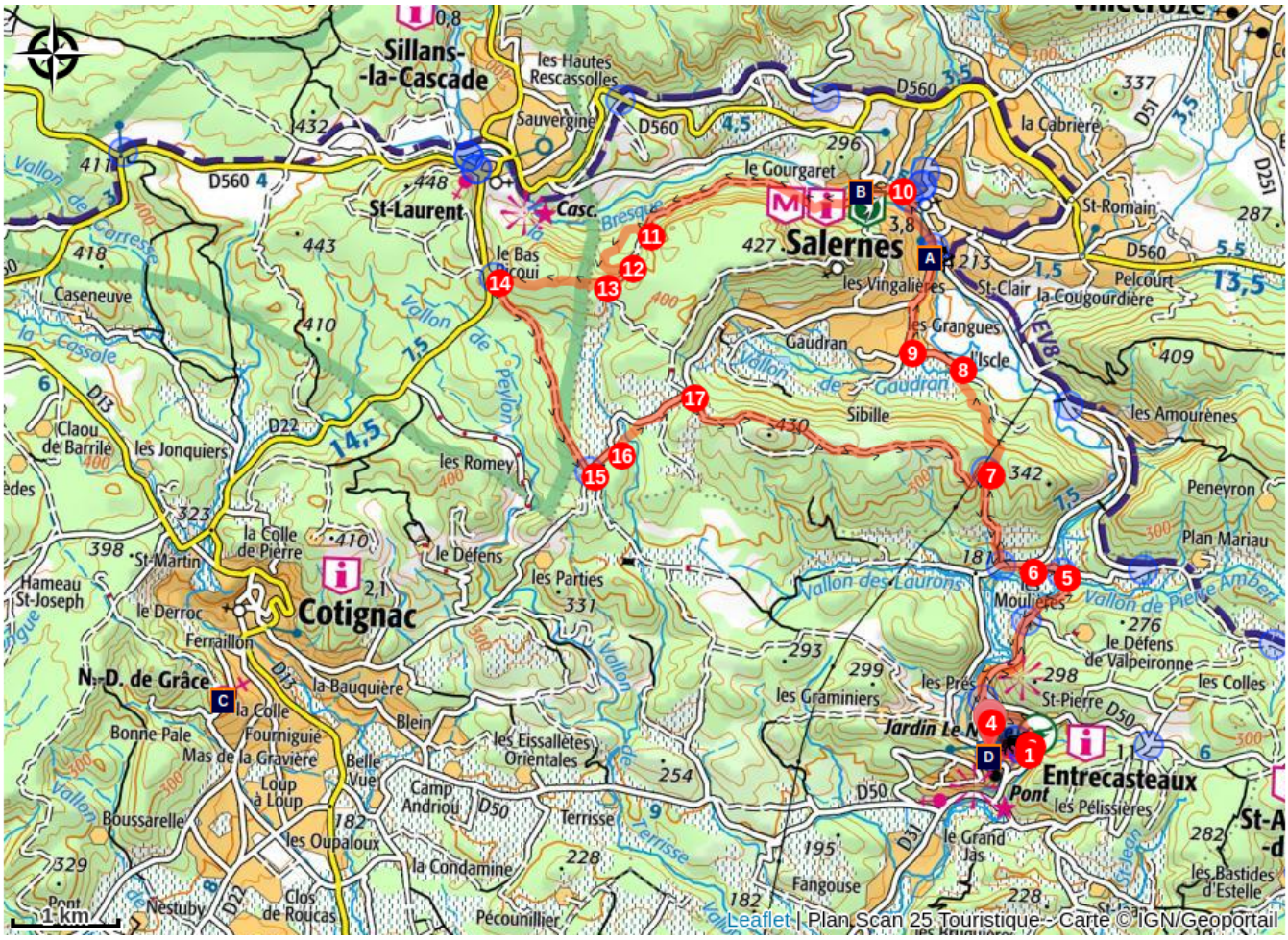

À DÉCOUVRIR

- **Musée de la céramique de Salernes (A)**
- **Piscine de la Muie (B)**
- **Notre-Dame de Grâces (C)**
- **Faune remarquable (D)**

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


baignade interdite aux chevaux


Vérifier la météo


Emporter vos déchets

Ne pas sortir de l'itinéraire balisé

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants

Refermer toutes les clôtures

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Bombe de sécurité**
- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **Seau pliable**
- **Chevaux habitués et équipés pour la pratique en extérieur**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Équestre: https://www.fref-france.com/
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

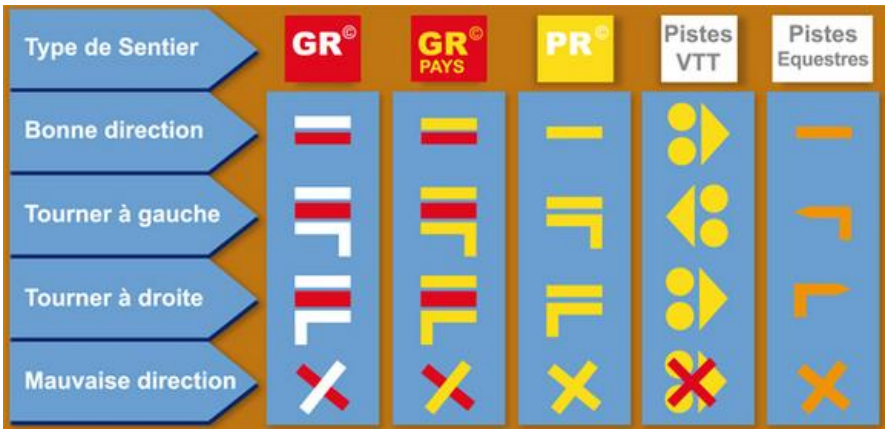

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.